



**FERMETURE DU PAVILLON BLOUIN  
LA MRC DE LA MATAPÉDIA SOUHAITE INTERVENIR AUPRÈS DE QUÉBEC**

**Amqui, le 12 avril 2007.** Devant l'opposition de la population concernant la fermeture du Pavillon Blouin, la MRC de La Matapédia souhaite intervenir promptement sur la scène politique et obtenir une rencontre avec le Ministre de la Santé et des Services sociaux. Les objectifs de cette rencontre sont de rappeler au gouvernement les enjeux régionaux rattachés à la fermeture du Pavillon Blouin et de s'assurer que les normes et les directives gouvernementales en matière de soins de santé auprès des personnes âgées soient mieux adaptées de manière à ce que le Centre de santé et de services sociaux de La Matapédia puisse assurer une qualité de service aux citoyens.

La MRC sollicite la collaboration de madame Danielle Doyer, députée de Matapédia, afin de tenir rapidement cette rencontre. « Il ne s'agit pas d'une confrontation avec les administrateurs du CSSS de La Matapédia. Dans le dossier de la fermeture du Pavillon Blouin, le rôle des élus municipaux est d'ordre politique et nous devons sensibiliser le Ministre de la Santé sur les réalités sociales, économiques et démographiques auxquelles nous sommes confrontés et démontrer que dans ce dossier, l'application des directives gouvernementales sont inopérantes et qu'elles représentent un obstacle important au développement de notre collectivité », mentionne Georges Guénard, préfet de la MRC de La Matapédia.

Car, en effet, le CSSS de La Matapédia n'a d'autres choix que d'appliquer les normes et les directives gouvernementales auprès des personnes âgées en matière de santé et de services sociaux. Devant l'opposition que suscite la réorganisation des services offerts aux personnes en perte d'autonomie et, conséquemment la fermeture du Pavillon Blouin, force est d'admettre que l'administration de ces normes ne semble pas correspondre aux réalités et besoins exprimés par le milieu. Dans un contexte démographique fortement marqué par le vieillissement de la population, le Conseil de la MRC est pour sa part d'avis que les normes et les directives doivent être révisées et adaptées en fonction des particularités sociodémographiques du territoire.

Rappelons que le nombre de personnes âgées est en constante progression dans la MRC. La Matapédia compte actuellement 3237 personnes âgées de 65 ans et plus alors qu'elles étaient de 2445 en 1986. Considérant que la fermeture du Pavillon entraînerait la perte de 25 emplois, cette situation risque d'affecter la qualité des services offerts aux personnes âgées. De plus, la diminution des services pour cette clientèle pourrait s'avérer un frein pour les nombreux Matapédiens et Matapédiennes de l'extérieur qui avaient prévu de revenir s'établir dans leur région natale à leur retraite.

- 30 -

Source : Jean-Pierre Morneau  
MRC de La Matapédia  
Téléphone : 418-629-2053, poste 119  
Télécopieur : 418-629-3195  
Courriel : [mrcmatap@quebectel.com](mailto:mrcmatap@quebectel.com)